



# ensemble pour bâtir votre avenir

## Information portant sur la 2ème réunion NAO du 13 mai 2016

Suite la présentation habituelle en 1<sup>ère</sup> réunion des chiffres clés, la direction a présenté aux OS une proposition bien maigre au regard des revendications syndicales.

La proposition de la direction est la suivante :

- 0,20 % sur la valeur du point,
  - 0,36 % au titre de l'avancement lié à l'ancienneté,
  - 0,19 % au titre de la performance,
  - 0,25 % au titre de mesures complémentaires liées à la performance individuelle,
- => Soit une proposition globale de la direction de 1 %

Après une suspension de séance, les organisations syndicales estiment que la proposition de la direction est inacceptable voir ridicule.

La CFE-CGC a rappelé à la direction les faits suivants :

- Bénéfice net sanef en hausse de 3,68 % par rapport à l'année dernière,
- Accroissement du résultat net depuis 2010 en hausse de 47,72 %,
- Perte de la valeur du point par rapport aux autres sociétés d'autoroutes sur les cinq dernières années.

La CFE-CGC demande l'octroi d'une hausse minimale garantie pour tous les salariés forfaitaires à hauteur de l'augmentation de la valeur du point. Lors de cette 2<sup>ème</sup> réunion, cette demande a fait l'objet d'un vif débat entre le CFE-CGC et la direction. La direction se refuse pour le moment à répondre favorablement à cette demande de la CFE-CGC, déclarant qu'il est normal que seuls les salariés forfaitaires ayant dépassé leurs objectifs soient valorisés. La CFE-CGC déplore cette pratique systématique de valorisation individuelle de la performance au détriment de la valorisation collective et la trouve très injuste.

**Faut-il être un 'Super Héros' pour qu'un salarié au forfait puisse avoir une augmentation de salaire !**

CFE-CGC, UNSA, CGT, SUD, CFTC et CFDT région Est restent sur la proposition commune à savoir :

- 2,38 % sur la valeur du point,
- 0,37 % au titre de l'avancement lié à l'ancienneté,
- 0,25 % au titre de la performance.

=> Soit une revendication globale de 3 %

Nous avons montré notre détermination à la direction et avons rappelé que s'il n'y avait pas un geste significatif sur la valeur du point et une garantie pour le personnel forfaitaire, nous prendrons nos responsabilités pour les salariés de l'entreprise Sanef.

Notre syndicat CFE-CGC fera tout pour préserver notre pouvoir d'achat, POUR TOUS.

Prochaine réunion le Mardi 17 mai 2016 à Reims